

# DE JEPS

(Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport)

## PERFECTIONNEMENT SPORTIF ÉQUITATION



Une formation adaptée au marché de l'emploi

### Une collaboration avec les professionnels, gage de qualité

La formation est composée en 4 unités capitalisables (UC)

- Des compétences transversales ...
  - **UC1** Concevoir un projet d'action
  - **UC2** Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Des compétences post-professionnelles ...
  - **UC3** Conduire une démarche de perfectionnement sportif
  - **UC4** Encadrer la discipline en toute sécurité

Taux de  
réussite  
83 %

### Une insertion dans la vie active

- Le DE JEPS est un diplôme de niveau III, délivré par le **Ministère de la Jeunesse et des Sports** (évaluations en Unités Capitalisables : UC).
- Le titulaire du diplôme peut exercer le métier d'entraîneur dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs. Il sait encadrer les activités d'entraînement et de perfectionnement sportif, il participe à la conception du projet et à la direction de la structure pour laquelle il travaille.

Une individualisation du parcours de formation  
grâce à une équipe de professionnels  
entièrement à votre écoute

**CDFAA de la Corrèze** – Site de Tulle-Naves – Cézarin – 19460 NAVES - 05 55 26 85 34  
cfa.tulle-naves@educagri.fr  
cdfaa-de-la-correze.com

L'APPRENTISSAGE, UN ATOUT POUR VOTRE RÉUSSITE



CDFAA de la Corrèze



VI-25/01/2019